Barème des Cotisations 2025

Cotisation de base	Montant
Membre Actif	875€
Par Salarié de 1 à 20 , il faut rajouter	180€
Par salarié de 21 à 30, il faut ajouter	107€
Par salarié de 31 à 50, il faut ajouter	55€
Par salarié au-delà de 50, il faut ajouter	1€
Par Membre Actif Associé (exemple: Co-Gérant) 50% de la cotisation	438€
Membre Participatif:	
Salarié d'une société dont la dirigeant est membre actif	188€
Salarié d'une société dont le dirigeant n'est pas membre actif	220€
Fonctionnaires	188€
Détenteurs du Passeport Jeunes	Gratuit
Enseignant	Gratuit
Membre Honoraire	Gratuit
Membre Bienfaiteur	Gratuit
* Adopté en AGO du 29 mai 2024.	

